



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 3 novembre 2020

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCI du Doubs, 46 avenue Villarceau à BESANÇON, sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.

La séance est ouverte à 17h32 et levée à 20h00

Etaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Élise ; ADRIANSEN Jacques suppléant de M. LEGAIN Damien ; BAEHR Frédérique suppléante de M. COUDRY Sébastien ; BAILLY Guillaume ; BERNARD Franck ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; RUTKOWSKI Serge ; SIMONIN Philippe ; SOURISSEAU Nathan suppléant de Mme GAGLIOLO Lorine ; TERZO André ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude
C.C.V.M : DOUBEY Boris ; GAUTHIER André ; MORALES Roland

Etaient excusés :

G.B.M : BOUVET Nathalie suppléante de Mme ROCHDI Karima ; COUDRY Sébastien ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUGUET Damien suppléant de Mme MICHEL Marie-Thérèse ; LEGAIN Damien ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL Marie-Thérèse ; ROCHDI Karima ;
C.C.L.L : CHOPARD Félix ; COULET Gérard ; MONNIER Alain ; NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Guillaume BAILLY

Procuration de vote :

Mandants : LEMERCIER Myriam ; MONNIER Alain ;
Mandataires : BAILLY Guillaume ; STADELMANN Jean-Claude

**Objet : 6D. Marché de gardiennage de la déchetterie provisoire de Tarcenay
2020/11_17-43**

DÉCHETTERIES

MARCHÉ DE GARDIENNAGE DE LA DÉCHETTERIE PROVISOIRE DE TARCENAY

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude STADELMANN, Vice-Président

La cessation d'activité de la déchetterie d'Ornans est actée au 31 décembre 2020 pour permettre l'implantation de l'entreprise RIVEX.

Dans l'attente de la construction d'une nouvelle déchetterie et pour permettre à la population d'Ornans d'évacuer ses déchets, il est nécessaire de procéder à des consultations pour le fonctionnement d'une déchetterie provisoire.

Le présent rapport concerne le gardiennage de la déchetterie de Tarcenay.

Une consultation sera lancée afin de mettre en place un marché à bons de commande, sans minimum, ni maximum, selon la procédure de consultation des appels d'offres ouverts, au vu de la valeur des autres marchés existants et portant sur le même type d'achat.

La durée du marché sera d'un an, renouvelable deux fois une année, soit une durée totale maximum de 3 ans. Le montant total du marché, toutes reconductions confondues, est estimé de 90 000 €.

La consultation ne comportera qu'un lot.

À l'unanimité, le Comité Syndical:

- **valide les termes de la consultation à lancer, à savoir le gardiennage de la déchetterie provisoire de Tarcenay, sur 1 an renouvelable 2 fois, sur un seul lot technique, selon la procédure des appels d'offres ouverts,**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces marchés, après attribution par la CAO.**

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

